**ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1ER TOUR - DIMANCHE 23 AVRIL 2017**

La commune a pour obligation de mettre les panneaux électoraux en place dès l’ouverture de la campagne électorale le 10 avril 2017 à 0 heure.

La commune de Rémelfing a établi une attestation de carence d’affichage vendredi 21 avril 2017 qu’elle a transmise à la Sous-préfecture conformément aux directives.

Si pour les élections locales ou législatives, il revient aux militants des partis politiques d'assurer le collage, pour les présidentielles, c'est une société privée qui s'en charge. France Affichage, une société employant près de 650 personnes, a été mandatée par l'Etat pour s’occuper des 80 000 panneaux électoraux installés dans tout le pays près des mairies et des bureaux de vote. Près d'un million d'affiches officielles ont été imprimées : les petits candidats impriment le strict minimum, les "gros" voient plus grand, notamment pour remplacer les affiches arrachées ou déchirées.

Ces affiches doivent être collées entre le 10 avril, 0 heure, date du début de la campagne officielle, et le 21 avril 23h59. C'est l'Etat qui paye la facture : 2 euros par affiche collée.